

# LA GAZETTE INTER-CDAD

ÉDITION SPÉCIALE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025



cdAD  
de l'AUDE



Tribunal judiciaire  
de Rodez



Tribunal judiciaire  
de Carcassonne



Les jeunes en immersion au  
sein de la Justice



Les jeunes, acteurs de la Justice



LES CDAD 11 ET 12  
EN ACTION  
Découvrez les derniers  
événements

Les journées de l'amiable



Le bonus convivialité !



Le rallye citoyen



Le Mail-art de sensibilisation



La journée du 8 mars



# PRÉSENTATION DES CDAD

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale



**Pauline LE DUIGO**  
Coordinatrice  
du CDAD 12



**Mélanie CABAL et Marjorie LACASSAGNE-TAVEAU,**  
Présidentes des CDAD 12 et 11



**Karine ROSAY**  
Coordinatrice  
du CDAD 11

Les CDAD (Conseils Départementaux de l'Accès au Droit) sont des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale. Chaque département français compte un CDAD.

Le CDAD de l'Aveyron a été créé en 2009, celui de l'Aude en 2002. Chacun a à sa tête une présidente, également présidente du tribunal judiciaire du chef-lieu du département. Il est composé de membres de droit et de membres associés. Sa gestion quotidienne est assurée par une coordinatrice.

Le rôle des CDAD est de décliner à l'échelle départementale la politique d'accès au droit définie par le Ministère de la Justice.

Ses missions sont doubles.

D'une part, le CDAD doit créer et animer des point-justice (6 dans l'Aveyron et 9 dans l'Aude). Ils constituent des lieux d'accueil où chacun peut rencontrer gratuitement un professionnel du droit pour obtenir une information générale sur ses droits et ses obligations. Est proposé un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques.

D'autre part, le CDAD pilote différentes actions dont certaines constituent des événements phares au niveau national en matière d'accès au droit.

L'histoire de la gazette commence avec le CDAD de l'Aveyron. Deux éditions ont déjà été publiées, en septembre 2024 et en février 2025. Ce journal semestriel met en exergue l'ensemble des actions menées sur la période. Il s'inscrit comme un lien essentiel entre les habitants du département, les partenaires et les dispositifs de l'accès au droit.

Le projet de réaliser une édition spéciale avec le CDAD de l'Aude est né de la collaboration professionnelle des deux présidentes et de leurs actions menées en miroir.

L'objectif de cette gazette inter-CDAD est de proposer un regard croisé sur les actions menées par les CDAD de l'Aveyron (CDAD 12) et de l'Aude (CDAD 11), tous deux relevant de la cour d'appel de Montpellier. L'idée pour ces deux CDAD est d'initier d'autres partenariats pour l'avenir.

Toutes les informations concernant les CDAD de l'Aveyron et de l'Aude sont disponibles sur les sites internet [www.cdad-aveyron.fr](http://www.cdad-aveyron.fr) et [www.cdad-aude.fr](http://www.cdad-aude.fr).

# LES JEUNES EN IMMERSION AU SEIN DE LA JUSTICE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12

### Des audiences assistées et des stages

Tout au long de l'année, le CDAD de l'Aveyron met en place des partenariats avec les établissements scolaires du département.

Ainsi, les élèves peuvent assister à des audiences du tribunal de police, du tribunal correctionnel et à des procès en cour d'assises. Ils peuvent également être présents à des audiences en matière civile.

A l'issue des audiences, les professionnels du tribunal judiciaire échangent avec les élèves et répondent à leurs questions.

Par ailleurs, les magistrats du siège et du parquet ainsi que les greffiers du tribunal judiciaire de RODEZ accueillent des stagiaires. Leurs sont ainsi offerts des moments privilégiés en immersion dans le quotidien des professionnels.

Ces expériences permettent aux jeunes de découvrir les métiers du droit et sont propices à faire naître des vocations. Elles favorisent une meilleure connaissance des droits et des moyens de les exercer.



## CDAD 11

### Des audiences pédagogiques



Photo: Collège Le Bastion - Carcassonne

Chaque semaine, les tribunaux judiciaires de Carcassonne et de Narbonne ouvrent leurs portes aux collégiens et lycéens et, cette année à des jeunes en service civique et des cadets de la gendarmerie de l'Aude, pour assister à des audiences correctionnelles et à des procès d'assises avec intervention d'un professionnel du droit.

### Des stages collectifs



Durant une semaine des élèves de classe de 3<sup>ème</sup> sont accueillis au sein des tribunaux judiciaires de Carcassonne et de Narbonne pour effectuer un stage collectif dans le cadre de leur stage obligatoire d'observation en milieu professionnel. Un planning complet leur est proposé afin qu'ils découvrent le monde de la justice et ses partenaires.

Cette année, des élèves de 2<sup>nd</sup>e ont également pu effectuer leur stage de fin d'année au tribunal judiciaire de Narbonne et au sein de divers cabinets d'avocats.

# LES JEUNES EN IMMERSION AU SEIN DE LA JUSTICE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12

### Forum Justice



Le 13 février 2025, la salle des fêtes de Millau a accueilli la deuxième édition du Forum Justice.

L'événement construit à

l'initiative du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et de la Commune de Millau, en étroite collaboration avec le CDAD de l'Aveyron, a rassemblé des magistrats, greffiers et attachés de justice de Rodez et du tribunal de proximité de Millau, des avocats, des gendarmes, des policiers, des professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, du Service d'insertion et de probation, de l'ADAVEM (association d'aide aux victimes) ainsi que des médiateurs.



Cette rencontre a permis à 200 élèves de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances des rouages de la justice. Trois grandes

thématiques ont ainsi structuré les débats au travers de tables rondes : la prévention, l'enquête et le procès.

Au fil des échanges, les lycéens ont pu mesurer l'humanité qui habite l'institution judiciaire et l'engagement de ceux qui la servent. Comprendre la justice, c'est aussi mieux saisir les enjeux sociétaux. Une porte ouverte vers de nouveaux horizons, et, peut-être, l'éveil de futures vocations.

### Forum métier

À l'occasion du forum des métiers organisé par le collège Albert Camus de Baraqueville, Mélanie CABAL, Présidente du tribunal judiciaire de Rodez, Candy PUECH, greffière ainsi que Clémence BERGONNIER, assistante de justice et coordonnatrice du CDAD 12 ont pu répondre aux questions des élèves de 4<sup>ème</sup> quant à leurs métiers respectifs et au fonctionnement de l'institution judiciaire.

## CDAD 11

### Forum des métiers



Quelques jours après l'ouverture de la plateforme *Parcoursup* 2025, le CDAD 11 est allé à la rencontre des élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale du Lycée Paul Sabatier de Carcassonne, dans le cadre de la semaine d'orientation organisée par l'établissement, pour leur faire découvrir le métier de magistrat, appréhender le quotidien des juges et procureurs et recueillir des informations sur le parcours de formation.

### Forum « Semaine des collégiens : mon parcours, mon avenir »



Le CDAD 11 était présent, aux côtés d'un grand nombre de partenaires associatifs et institutionnels d'échelle locale, départementale et régionale engagés dans les champs sociaux, éducatifs, sociétaux ou encore sportifs, lors du forum organisé au profit des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> du collège de Bram .

# LES JEUNES, ACTEURS DE LA JUSTICE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12

### Projet Justice avec le collège Voltaire



Le 28 janvier 2025, le CDAD a accueilli au tribunal judiciaire de Rodez des élèves du collège Voltaire de Capdenac-Gare, lesquels ont proposé la reconstitution du procès d'Edmond DANTÈS, dit le Comte de Monte-Cristo. Ils ont préparé cet événement dans le cadre d'un travail interdisciplinaire (Histoire, EMC et Français), découvrant ainsi l'évolution du système judiciaire pénal français.

Chaque élève occupait un rôle précis : magistrat, avocat, greffier, prévenu, victime, témoin, ou bien encore gendarme. Ce procès fictif a mis en scène l'histoire d'Edmond DANTÈS, incarcéré à la suite d'une dénonciation calomnieuse.

### Procès fictif



Le 10 mars 2025, cinquante élèves du lycée Monteil de Rodez se sont rassemblés en salle ANDURAND du tribunal judiciaire de RODEZ afin de reconstituer un dossier du tribunal de police dans son intégralité. Pour ce faire, quatre séances de préparation ont précédé l'audience finale, animées par le magistrat en charge du dossier, de deux avocates, de Madame la Présidente et d'une greffière.

## CDAD 11

### Procès fictifs



Le 8 avril 2025, le CDAD 11 a participé à l'organisation d'un procès fictif imaginé et écrit par des élèves de Terminale du lycée Germaine Tillion de Castelnaudary.

Cette reconstitution, portant sur la thématique des violences conjugales, s'est déroulée dans une salle d'audience de l'ancien tribunal d'instance de Castelnaudary, en présence du maire et d'élus.

A l'issue, les élèves ont pu bénéficier de l'intervention de la présidente du CDAD 11 et d'un avocat du Barreau de Carcassonne pour commenter leur travail et répondre à leurs questions.



Le 26 mai 2025, des élèves de Terminale du lycée Paul Sabatier de Carcassonne ont interprété, dans la salle d'audience de la cour d'assises de l'Aude, deux procès simulés, entièrement écrits par eux, sous le regard attentif d'une avocate de Carcassonne qui a pu les conseiller et les guider.

# LES JEUNES, ACTEURS DE LA JUSTICE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12

### Concours de plaidoiries



Le 7 mars 2025, en salle d'audience ANDURAND du tribunal judiciaire de RODEZ, a pris place la finale du concours interne de plaidoirie. C'est ainsi que huit étudiants de l'IUT de RODEZ se sont livrés à une joute oratoire.

Sous l'œil attentif d'un jury composé de Mélanie CABAL, Présidente du tribunal judiciaire, de Laurence FOUCAULT et Bénédicte VALENTIN, avocates, ainsi que de Caroline BOUYJOU et Maxime BOUL, professeurs de droit, les étudiants ont rivalisé d'éloquence pour décrocher leur billet afin de rejoindre la finale nationale du concours de plaidoiries des Départements Carrières juridiques.

Le sujet de cette édition ne manquait ni de modernité ni de difficulté. Les candidats se sont immergés dans une action en recherche de paternité aux implications complexes. Dès les premières minutes, le ton a été donné. Chaque équipe a tenté de convaincre un jury exigeant par la pertinence de l'argumentation juridique et la force de la prestation oratoire.

A l'issue des débats, le jury a délibéré pour désigner l'équipe qui représentera l'IUT de RODEZ lors de la finale nationale. Une décision difficile tant le niveau était élevé.

Cette finale promet d'être à la hauteur de cet événement local, qui a une nouvelle fois confirmé l'engagement des futurs professionnels du droit.

## CDAD 11

### Concours des droits fondamentaux



Le 16 mai, a été organisée au tribunal judiciaire de Carcassonne la finale audoise du concours des droits fondamentaux qui a opposé les collègues Gaston Bonheur de Trèbes et Pierre et Marie Curie de Rieux-Minervois.

Ce concours, organisé par l'Institut des droits de l'homme de Montpellier, l'académie de Montpellier, la Cour d'appel de Montpellier et les cinq tribunaux judiciaires des départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, consiste en un tournoi de joutes oratoires durant lesquelles les élèves, travaillant en équipes, doivent s'exprimer sur un droit fondamental et ses limites juridiques, cette année sur l'article V de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, constituant partie du préambule de la constitution française de 1958 : « *La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas* ».

Le 6 juin 2025, le collège Gaston Bonheur de Trèbes, vainqueur de la finale territoriale, a été accueilli à la cour d'appel de Montpellier pour la finale du concours.

Après une demie finale qui a opposé 10 collèges du ressort de la cour d'appel, le collège Gaston Bonheur a affronté en finale le collège Frédéric Mistral de Pérols (34) et a terminé sur la deuxième marche du podium.

# LES JOURNÉES DE L'AMIABLE

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12



Le 31 mars 2025, les conciliateurs ont répondu à l'invitation du CDAD, de la présidente du tribunal judiciaire, de la magistrate en charge de la coordination des conciliateurs de justice, des juges et des greffiers exerçant au sein des services civils relevant de la procédure orale. La matinée a été consacrée à des débats sur les pratiques des conciliateurs de justice, leurs contraintes, les attentes de chacun, les besoins du ressort, les circuits à initier, leur participation aux audiences et aux événements en lien avec l'accès au droit. La journée s'est poursuivie l'après-midi autour d'échanges avec Madame le bâtonnier et deux commissaires de justice. En ce qui concerne les avocats, il a été rappelé la mise en place des consultations gratuites, leur intervention dans la conciliation et leur choix de saisine d'un conciliateur de justice ou d'un médiateur. Au sujet des commissaires de justice, il a été rappelé leur place dans la mise en œuvre des modes alternatifs aux règlements des différends.

## Inauguration d'un nouveau lieu de permanence des conciliateurs de justice



Le 15 mai 2025 a eu lieu l'inauguration du nouveau local dédié aux permanences des conciliateurs de justice à Villefranche-de-Rouergue.

Correspondant aux enjeux de dynamisation des services publics, ce local a été mis à disposition et

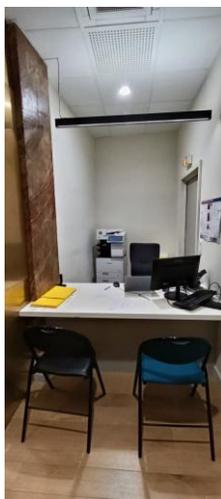
renové par la Mairie. Ce projet s'inscrit dans une démarche « *d'aller vers* ». Il permet de réimplanter une justice de proximité en cœur de ville, au plus proche des citoyens. En Aveyron, 22 conciliateurs de justice sillonnent le territoire pour accompagner, à titre bénévole, la résolution amiable des litiges du quotidien.

## CDAD 11



En collaboration avec le CDAD de l'Aude, le tribunal judiciaire de Carcassonne organise, chaque année, le 1<sup>er</sup> lundi du mois de juin, une Journée de sensibilisation aux modes amiables de règlement des litiges. Cette année, une réunion inédite s'est tenue le matin entre les conciliateurs de justice et les représentants des différentes brigades de gendarmerie du ressort afin de partager leurs réflexions sur le règlement des petits litiges civils du quotidien. Les médiateurs ont été réunis durant l'après-midi avec les juges civilistes.

## Bureau de permanences des conciliateurs au tribunal judiciaire



Depuis le mois d'avril 2025, les conciliateurs de justice du ressort de Carcassonne disposent d'un bureau au sein du palais de Justice, afin d'y assurer leurs permanences et d'être identifiés comme de véritables acteurs de la Justice. Ils occupent ce bureau à raison de deux demi-journées par semaine.

# LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

CDAD 12

## Au cœur du marché de Millau



A l'identique de l'an passé, le CDAD 12 a renouvelé son choix d'inscrire la Journée Nationale de l'Accès au Droit 2025 dans une démarche « *d'aller vers* » la population, en lien avec la commune de Millau.

Avec le soutien de nombreux acteurs, partenaires judiciaires et administrations, le 23 mai 2025, vingt-six stands ont été implantés, portés par des professionnels du droit, des administrations, des professionnels exerçant des missions de service public (tribunal judiciaire, tribunal de proximité, CPH, barreau, commissaires de justice, gendarmerie, police, banque de France, ADAVEM, CIDFF, Conseil Départemental, Préfecture, Maison France Services, Médiateurs, conciliateurs, Maison des adolescents, Déléguée départementale des droits des femmes et à l'égalité, service d'aide aux victimes du CH de Rodez, PJJ, SPIP, Déléguée du défenseur des droits, IUT, CCI notamment).

Durant toute la matinée, au cœur du marché de Millau, places des Consuls et Emma Calvé, près de soixante-dix professionnels ont animé leurs stands et ont présenté leurs missions, métiers, mais également ont répondu à toutes les questions posées par les visiteurs relatives à leurs droits et à leur accès. De la documentation et des animations ont servis de supports à cette présentation.



# LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## CDAD 12

Cette année, trois dispositifs itinérants œuvrant à l'accès au droit en Aveyron étaient présents : le VEMOP, la Ruralinette et le Carrétou de la santé. Ces camions aménagés naviguent dans le département pour répondre, en proximité, aux besoins de la population.



Le Véhicule Mobile Polyvalent (VEMOP) de la gendarmerie permet de se déplacer au plus près des citoyens dans les zones rurales, notamment

pour encadrer des événements, déployer des moyens de proximité dans le cadre d'investigations, renseigner et recevoir les plaintes.



en ligne, à l'identique des services proposés par les Maisons France Services.



Le Carrétou de la Santé du Parc Régional des Grands Causses a été créé dans le cadre du Contrat Local de Santé. Il constitue un

nouveau dispositif solidaire pour permettre l'égalité d'accès aux services de la santé. Sont ainsi proposés à l'occasion des visites du Carrétou sur de nombreux sites du département des bilans médicaux, vaccinaux, des dépistages, en vue d'éventuelles orientations vers les services de santé spécialisés.

L'association départementale d'aide aux victimes et de médiation (ADAVEM 12) est venue accompagnée d'Ugli, chien d'assistance judiciaire. Ses missions consistent notamment à apaiser, calmer et rassurer les victimes d'infractions afin de libérer leur parole.



Cette 2<sup>e</sup> édition de la Journée Nationale de l'Accès au Droit, au cœur du marché hebdomadaire de Millau, initiée par le CDAD 12, a été, encore une fois, une belle réussite. Cet événement a permis de rapprocher les citoyens des différentes administrations et associations qui œuvrent au quotidien en faveur de l'accès au droit.

Cet événement a été largement relayé par la presse locale :

<https://www.france.tv/france-3/occitanie/ici-19-20-quercy-rouergue/7208288-emission-du-vendredi-23-mai-2025.html>

<https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/aveyron/rodez/nous-les-personnes-agees-sommes-vite-un-peu-depasse-une-journee-nationale-pour-un-acces-au-droit-plus-simple-3159549.html>

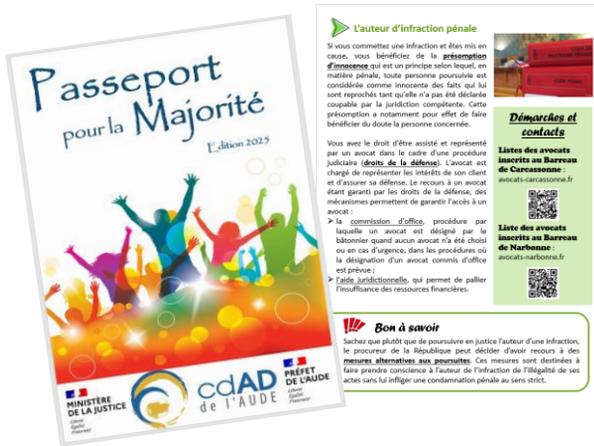
# LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

CDAD 11

## « Passeport pour la majorité » - Edition 2025



Le "Passeport pour la majorité" est disponible en ligne sur le site du CDAD de l'Aude [www.cdad-aude.fr](http://www.cdad-aude.fr) et de la Préfecture de l'Aude.

En 2025, le CDAD de l'Aude a réédité son livret «*Passeport pour la Majorité*» avec une participation des étudiants de la clinique du droit de Narbonne.

L'histoire du «*Passeport pour la majorité*» remonte à 2005.

Durant cette année, le CDAD de l'Aude a mené une étude sur l'accès au droit des jeunes et il a été constaté qu'ils se tenaient à l'écart des dispositifs généraux et éprouvaient une grande difficulté à entreprendre une démarche personnelle.

D'une manière générale, ni leur famille ni l'école ne favorisaient à l'époque l'acquisition d'un début de culture juridique ou judiciaire.

C'est pourquoi le CDAD de l'Aude avait souhaité développer une action spécifique d'information en direction des jeunes et une offre d'accès au droit dans les lieux qu'ils fréquentaient.

Ainsi a été conçu en 2006 le premier «*Passeport pour la majorité*» du CDAD de l'Aude.

Ce livret a ensuite été actualisé et réédité en 2009 et 2020.

En 2020, le «*Passeport pour la majorité*» du CDAD de l'Aude a été référencé par le ministère de la Justice au titre des bonnes pratiques.

Depuis, la réalisation d'une nouvelle version était une ambition du CDAD mais, engagé dans de nombreuses autres actions, le projet n'a pas été mené à son terme.

Cette année, nous avons souhaité nous concentrer sur l'accès au droit des jeunes et rééditer notre livret.

Ce «*Passeport pour la majorité*» a été actualisé, modernisé et son élaboration est le fruit de plusieurs mois d'un travail de recherches et d'écriture.

Le «*Passeport pour la majorité*» un ouvrage à destination des jeunes et futurs majeurs, destiné à les sensibiliser sur leurs droits et leurs devoirs de citoyen et leur faire prendre conscience de leurs nouvelles responsabilités.

Cette nouvelle édition a été modernisée tant sur le fond que sur la forme. Rédigé dans un langage simple et clair, le livret est agrémenté d'encadrés, de schémas, de photos et de dessins en couleur le rendant accessible et plaisant à consulter.

Il comporte de multiples informations, coordonnées et liens via QR codes, autant d'éléments utiles qui permettent d'aider les jeunes majeurs dans leur nouvelle vie d'adulte.

Différentes thématiques en lien avec le droit, le logement, le travail, la famille, l'état civil, la santé y sont abordées.

Par rapport à l'édition 2020, de nouveaux sujets ont été traités : l'aide juridictionnelle, les infractions liées aux conduites addictives (stupéfiants, alcool, tabac), la création d'entreprise, les crédits à la consommation, le droit des personnes en situation de handicap.

# LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ACCÈS AU DROIT

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

CDAD 11

La 8<sup>ème</sup> édition de la JNAD s'est déroulée dans l'Aude en deux temps et en divers lieux du département et a rassemblé environ 460 personnes.



## • Présentation du livret « Passport pour la majorité »



M. Joël LAPORTE, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Mme Marie-Hélène BOUISSAC, sous-préfète de Limoux, Mme Marjorie LACASSAGNE-TAVEAU, présidente du tribunal judiciaire de Carcassonne, présidente du CDAD 11 et Mme Géraldine LABIALLE, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Carcassonne et vice-présidente du CDAD 11

M. Xavier BAISLE,  
président du tribunal judiciaire  
de Narbonne



Une cérémonie de remise officielle du "Passport pour la majorité" a ensuite eu lieu en présence de la sous-préfète de Limoux, de la présidente et de la vice-présidente du CDAD 11 et du directeur académique des services de l'Éducation nationale.

A Narbonne, le « *Passport pour la majorité* » a été présenté au tribunal judiciaire par le président qui en a d'abord exposé la finalité: « *garantir un accès à l'information sur ses droits, en particulier pour les jeunes citoyens de demain* ». Il a ensuite présenté chaque rubrique du livret à l'appui d'exemples concrets en lien avec les différents thèmes abordés. Le livret a ensuite été remis aux professionnels du droit, partenaires institutionnels, élèves et étudiants.



## • Forum du droit

A Carcassonne, l'événement a rassemblé des futurs majeurs, issus des classes de terminale des lycées de Carcassonne, Limoux et Castelnaudary, ainsi que de formations professionnelles.

La matinée a débuté par un quiz interactif via leurs smartphones permettant aux jeunes de découvrir de manière ludique le contenu du "Passport pour la Majorité".

Les nombreuses personnalités et membres du CDAD 11 ont participé activement en illustrant concrètement les questions soulevées. Des interventions ont notamment porté sur le rôle des parlementaires avec la sénatrice de l'Aude, les missions de l'avocat commis d'office avec le bâtonnier de l'ordre des avocats de Carcassonne, la cérémonie de citoyenneté avec l'adjoint au maire de Limoux, le pacte civil de solidarité avec un notaire et l'accompagnement des victimes avec le président de France victimes 11.



La Journée nationale de l'accès au droit ayant pour objectif de mettre en lumière les dispositifs et les lieux d'aide à l'accès au droit dont les usagers du service public de la justice peuvent bénéficier, le CDAD 11 a souhaité que soit organisé en outre un forum de l'accès au droit.

Les justiciables ont ainsi pu rencontrer au travers de stands d'information et de consultations juridiques gratuites, au tribunal judiciaire de Carcassonne et de Narbonne et dans différents lieux du département, de nombreux professionnels du droit.

# POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE CDAD 12

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## Inauguration de la zone de rencontre neutre



Le 15 janvier 2025, la Gendarmerie de Rodez a inauguré une « zone de rencontre neutre » (ZRN) implantée devant ses locaux.

Le CDAD 12 a eu l'occasion d'interviewer le colonel BRACHET et le commandant MAUGARD concernant la mise en place de ladite ZRN. Importé du Québec, le concept de ZRN vise à offrir un espace sécurisé pour les échanges, notamment lors du « passage de bras » des enfants entre leurs parents séparés, potentiellement conflictuels. À Rodez, cet espace est matérialisé par une place de parking balisée en jaune, devant l'entrée de la brigade. La borne d'appel présente et la caméra de surveillance reliée au centre opérationnel permettent une intervention rapide des forces de l'ordre en cas d'incident.

## 2<sup>e</sup> édition de la Gazette du CDAD



Après le succès de sa première édition, « LA GAZETTE DU CDAD12 » revient avec un second numéro. Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aveyron confirme ainsi son ambition d'être un lien essentiel entre les habitants de l'Aveyron et les dispositifs d'accès au droit, mais également de mettre en exergue les actions menées en la matière par les

acteurs dynamiques du département.

Ce département, riche par sa diversité géographique et culturelle, mais parfois contraint par l'éloignement de ses infrastructures administratives et judiciaires, exige des actions concrètes pour rapprocher le droit de ceux qui en ont besoin. Rodez et Millau, points névralgiques du réseau judiciaire, restent éloignés de nombreuses zones rurales et

montagneuses. Cette situation, ajoutée aux difficultés sociales et économiques que connaît une partie de la population, renforce la nécessité d'initiatives telles que cette gazette.

Dans ce numéro, chacun peut retrouver une rétrospective sur les actions marquantes menées durant le second semestre de l'année 2024, un focus sur les métiers du droit et les missions de la Maison des Adolescents, incluant des interviews de professionnels, ainsi qu'un bonus.

**Bonne lecture à toutes et à tous !**

**VIA LA PAGE DE COUVERTURE CI-DESSUS : Ctrl + clic pour suivre le lien**

**Ou LE LIEN : LA GAZETTE DU CDAD12 - CDAD de l'Aveyron (cdad-aveyron.fr)**

## Temps Opéra'acteurs des conseillers France Services



À l'initiative de Lucie BELLÉ, animatrice du Réseau France Services de l'Aveyron, le mardi 25 février 2025 s'est tenu un « Temps Opéra'acteurs »

entre une trentaine de conseillères des 33 Maisons France Services que compte le département de l'Aveyron et Mélanie CABAL, Présidente du tribunal judiciaire de Rodez. À cette occasion, cette dernière a répondu aux interrogations des professionnelles autour de trois thématiques majeures : l'accès au droit et l'accompagnement des usagers, la médiation et la résolution des conflits, ainsi que la lutte contre l'isolement social et juridique.

Mélanie CABAL a remercié l'ensemble des conseillères pour leur engagement dans l'intérêt du service public.

Cette action, s'inscrivant dans les missions de soutien, de formation et de structuration du réseau dédiées au CDAD, a permis des échanges libres et enrichissants. Il a été d'ores et déjà convenu de nouvelles actions en ce sens.

# POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE CDAD 12

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## Rallye Citoyen



Le 6 mai 2025, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit a répondu présent à l'invitation de la Direction Départementale

de l'Education Nationale et de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre de l'Aveyron pour participer à la deuxième édition du Rallye Citoyen.

L'objectif de cet événement est de promouvoir et développer le civisme ainsi que le goût de l'effort et le travail en équipe.

Le thème retenu cette année était « *Le citoyen et la justice, prévention, protection, réinsertion* ».

Durant la journée, huit groupes d'élèves de cinq établissements de Rodez se sont déplacés dans différents lieux porteurs d'atelier : le tribunal judiciaire, la gendarmerie, la police, le conseil départemental, Rodez Agglomération, l'ADAVEM, les Grands Ordres et l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

Les groupes ont été accueillis par Madame La Présidente du tribunal judiciaire et Madame Le Bâtonnier de l'Aveyron, accompagnées par une équipe composée d'une greffière, d'une attachée de justice et d'une avocate en salle Séguret.

Le support de l'exposition « *Questions de Justice* » mis à disposition par la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que divers objets représentant



la justice ont été disposés dans la salle d'audience afin de susciter la curiosité des jeunes citoyens et alimenter les débats.

L'atelier, porté par le CDAD 12, avait pour thématique « *les lieux, les objets et les professionnels de justice* ». Ce moment, particulièrement apprécié des élèves, a permis des échanges riches.

Le Rallye Citoyen s'est clôturé par une remise des prix à la Préfecture de Rodez. Le CDAD 12 a offert à chaque groupe, un livre sur la justice afin de permettre son libre accès dans le CDI de leur établissement.

Cette deuxième édition du Rallye Citoyen a été une belle réussite pour les jeunes ruthénois et le CDAD 12. Une journée importante qui réunit les jeunes autour de la Justice et de la Citoyenneté.

## Intervention pour la journée internationale des droits de la femme



Le lycée Monteil de Rodez a organisé une semaine consacrée aux droits des femmes, à l'occasion de la célébration annuelle du 8 mars.

Le vendredi 7 mars, le CDAD de l'Aveyron ainsi qu'Emma DUBOIS, chargée de mission VIF au tribunal judiciaire de Rodez, se sont rendues au sein du lycée pour une présentation générale de la Justice, mais également un focus sur le traitement des violences intra familiales et la prise en charge des victimes.

# POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE CDAD 11

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## Mail-art, Action inter-CDAD de sensibilisation au harcèlement scolaire



Les CDAD de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège ont reconduit leur partenariat et organisé, pour la quatrième année consécutive, une session de sensibilisation au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement à destination d'élèves du 3<sup>e</sup> cycle des trois départements.

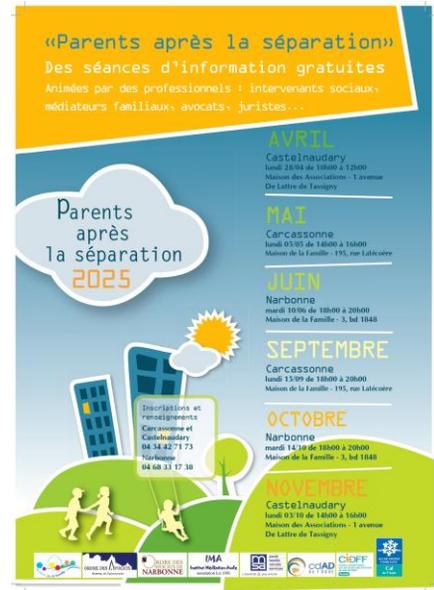
Cette action innovante associe une intervention juridique et une démarche artistique sous la forme du mail-art (art postal).

Dans un premier temps, les associations France Victimes 11, ANAV-AJ Narbonne 11, le CIDFF et DEI-Aude sont intervenues dans les établissements scolaires afin d'informer et d'échanger avec les élèves sur les différentes formes de harcèlement scolaire et de cyberharcèlement, ainsi que sur leurs conséquences juridiques, physiques et psychologiques.

Dans un second temps, les élèves ont été invités à exprimer leur vécu en tant que victime, auteur ou témoin, leur compréhension du phénomène et à proposer des pistes de solutions à travers deux supports : une lettre rédigée avec l'appui de leur enseignant et une enveloppe personnalisée sous la guidance d'une artiste peintre, sculptrice et illustratrice.

Cette correspondance épistolaire interdépartementale donne lieu chaque année à la réalisation de catalogues, disponibles sur le site internet [www.cdad-aude.fr](http://www.cdad-aude.fr).

## Séance d'informations collectives « Parents après la séparation »



Le CDAD participe aux séances d'information collectives mises en place par la CAF « *Parents après la séparation* » en intervenant sur les questions de l'autorité parentale et des différents modes de séparations.

Ces temps d'échange ont pour objectif de permettre aux parents de mieux identifier leur rôle pour les aider à poursuivre l'exercice de leurs responsabilités parentales, d'identifier les conséquences de leur séparation sur les enfants ainsi que de prendre des décisions éclairées à l'égard de la réorganisation familiale.

## Intervention sur le harcèlement scolaire

Le CDAD 11 réalise ponctuellement des interventions en milieu scolaire ou périscolaire pour sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement.

# POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LE CDAD 11

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## Autour de la Journée internationale des droits de la femme

### Exposition « Femmes de justice »

**Jeanne CHAUVIN**



Née en 1862 à Jargeau dans la Loire, Jeanne CHAUVIN, est la première femme en France à réussir l'examen de Docteur en droit. Elle consacre son doctorat aux professions accessibles aux femmes et aux inégalités juridiques existantes.

En 1897, elle se présente à la Cour d'appel de Paris pour prêter serment en tant qu'avocate. Mais cela lui est rapidement refusé car la loi n'autorise alors que les femmes à exercer la profession d'avocat, exclusivement masculine.

C'est sept ans plus tard, grâce à la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1903, qui autorise les femmes à plaider, que Jeanne Chauvin prêterait serment comme avocate au barreau de Paris. Elle devient ainsi, en 1907, la deuxième femme à prêter serment après Clémence Poitry, mais la première avocate de France à plaider.

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le tribunal judiciaire de Carcassonne et le CDAD 11 ont réalisé et exposé dans la salle des pas perdus, durant une semaine, des portraits de femmes qui ont marqué l'Histoire.

Les justiciables ont ainsi pu apprécier, entre autres, les biographies de Charlotte BEQUIGNON-LAGARDE, première femme nommée magistrate, Jeanne CHAUVIN, première femme à réussir l'examen de Docteur en droit et première avocate à plaider en France, Simone VEIL, figure emblématique du droit des femmes ou Elisabeth GUIGOU, première femme nommée Garde des Sceaux.

**Simone VEIL**



Née Simone JACOBI le 13 juillet 1927 à Niça, Simone VEIL, de retour des camps d'Auschwitz et de Bergen-Belsen en mai 1945, est saisie de débaucher par son courage et sa détermination.

Après avoir fondé une famille, puis entamé une carrière dans la magistrature, en 1974, elle devient la 1<sup>ère</sup> ministre des Femmes auprès du Président de la République le plus célèbre et le plus populaire, résolvant à l'aide de son talent et de son expérience de la loi qui porte son nom, relative à l'interception volontaire de grossesse.

Figure emblématique de l'action des Femmes, et à l'origine de l'administration centrale et publique des postes jusqu'à l'établissement aux Femmes : première femme secrétaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), première femme à siéger au conseil d'administration de l'OFST (1972), première femme présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel (1979), première femme ministre d'État (1980).

La loi sur l'interception volontaire de grossesse (IVG), portée par Simone VEIL, a été promulguée le 17 janvier 1975. Cette loi dépeuple l'avortement.

Ce droit constitue aussi une seconde étape en faveur du droit des femmes à disposer de leur corps et à maîtriser leur fécondité. C'est également un progrès de santé publique, qui permettrait aux femmes d'accéder à l'IVG dans des conditions sécurisées et encadrées.

Le droit à avorter, et à pratiquer l'avortement, est garanti par la loi et permet aux femmes qui souhaitent interrompre leur grossesse de le faire sans risque d'être sanctionnées.

Le 4 mars 2024, le Parlement a voté l'inscription dans la Constitution de la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse faisant de la France le premier pays au monde à inscrire dans la Constitution la liberté de recourir à l'IVG.

**Elisabeth GUIGOU**



Née le 6 août 1946 à Marrakech, Elisabeth GUIGOU devient la première femme à être nommée Garde des Sceaux en 2007. Elle exerce ses fonctions de ministre de la Justice jusqu'en 2008.

Elle consacre à la féminisation des métiers et fonctions et impose que son drapeau « Madame la garde des Sceaux » se « Madame la ministre ».

Son action aboutira à la création du 8 mars 2008 visant à poursuivre celle du 11 mars 1986 en promouvant la féminisation des postes de maître, fonction, grade ou titre dans les fonctions judiciaires et dans tous les documents officiels émanant des administrations et établissements publics de l'État.

Après elle, cinq femmes occuperont la fonction de garde des Sceaux, ministre de la Justice.

### Les Entretiens de l'Excellence



Le 8 mars 2025, la présidente du CDAD 11 a participé, en qualité de marraine, aux Entretiens de l'Excellence, qui se sont tenus au lycée Paul Sabatier à Carcassonne.

La tournée de l'Excellence, qui se réalise dans la France entière, a pour vocation de sensibiliser des élèves du collège et du lycée sur les leviers qu'ils peuvent activer dans leur parcours scolaire et par la suite professionnel.

*« La clé de la réussite réside en la capacité de chacun de dépasser ses propres limites, de surmonter ses craintes et ses doutes pour suivre le chemin qu'il s'est tracé et réaliser ses ambitions. L'Excellence commence par la liberté, celle de décider pour soi. »*

La journée s'est déroulée en la tenue de plusieurs ateliers, dont l'un a été consacré aux métiers de la Justice.



Cet atelier a été animé par la présidente du CDAD ainsi qu'Olivier TRILLES, avocat, et Léa PARRAUD, attachée de justice.

# LE BONUS CONVIVIALITÉ

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Édition spéciale

## DOUCEURS AVEYRONNAISES &

### Les Farçons



#### Ingrédients :

- 6 œufs
- 500 gr de chair à saucisse
- 100 gr de farine
- 500 gr de feuilles de blettes
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- Persil
- 25 cl de lait
- 2 à 3 tranches de pain

#### Préparation :

- Dans un saladier, mélanger la chair à saucisse, les œufs et la farine
- Hacher finement l'ail, l'oignon, le persil et les feuilles de blettes, les incorporer à la préparation
- Mélanger le lait et les tranches de pain, les incorporer à la préparation
- Dans un poêle, mettre un peu d'huile et faire cuire la préparation.
- À déguster chaud !

## BULLES AUDOISES

### Le spritz framboise passion à base de Blanquette de Limoux



#### Ingrédients pour 1 verre :

- 45 ml de liqueur de framboise
- 15 ml de gin
- 15 ml de sirop de fruit de la passion (ou un fruit vde la passion)
- de la Blanquette de Limoux

#### Garniture

- 1 tranche de pamplemousse

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé; à consommer avec modération*



Les Grands Causses

La cascade de Salles-la-Source



Le Viaduc de Millau



Le Musée Soulages



La Cité de Carcassonne

Les salins de Gruissan



Le château de Pennautier dit « petit Versailles du Languedoc »

Le canal du Midi

